

Master 2 Professionnalisant
« Patrimoine écrit et édition numérique »

Livret pédagogique

Année 2011-2012

Présentation du M2Pro « Patrimoine écrit et édition numérique »

Créé en 1956, internationalement reconnu, le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR) est devenu l'une des huit UFR de l'Université François-Rabelais lors de la création de celle-ci en 1970. C'est également une unité mixte de recherche (UMR) du CNRS. Il accueille, dans un ancien hôtel particulier du centre de Tours, des chercheurs de toutes les disciplines travaillant sur la Renaissance. C'est dans ce cadre qu'a été développée une recherche approfondie sur le document numérique appliqué aux imprimés et manuscrits anciens.

Cette compétence spécifique a servi de base à la création, en 2004, d'un Master professionnalisant accessible en M2 et fondé sur la notion de « patrimoine écrit », notion qui comprend toutes les formes de livres, anciens ou modernes, illustrés ou non, et qui inclut la connaissance de tout ce qui est de l'ordre graphique. Le CESR, mettant à profit son expertise dans le domaine de la numérisation des documents patrimoniaux, a défini le cœur de cette formation dans l'articulation entre cette notion de patrimoine écrit et les formes nouvelles d'édition numérique. Le CESR a ainsi élargi son offre de formation à des étudiants qui se spécialisent sur d'autres périodes et qui s'intéressent à d'autres types de documents.

Les connaissances acquises au cours de cette formation pourront être exploitées aussi bien dans les filières professionnelles apparentées (archivistique, conservation, édition classique et numérique) que dans la recherche fondamentale. L'écrit y est envisagé dans ses dimensions historique et contemporaine, mais cette approche s'articule étroitement à une réflexion sur l'avenir de l'écrit et à l'apprentissage pratique de nouvelles technologies qui façonneront cet avenir. La formation permet ainsi aux étudiants de participer activement à l'élaboration de produits destinés à la diffusion (par exemple à travers les Bibliothèques Virtuelles Humanistes).

Conditions d'admission

En formation initiale, tout étudiant titulaire d'un M1 dans un domaine compatible (les disciplines Lettres et Sciences Humaines sont privilégiées, mais non exclusives), ou d'un diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique, peut postuler à ce Master professionnalisant. Ce diplôme est également accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.

Le nombre de places offertes par cette formation est limité : une sélection des candidats a donc lieu à la fin du mois de juin. Une première sélection a lieu sur dossier ; les candidats retenus sont alors convoqués pour une audition avec les responsables pédagogiques du diplôme. L'audition permet d'examiner les motivations et les projets professionnels des candidats. Un niveau minimum est requis dans les domaines suivants : traitement de texte, d'image, langues vivantes. Un stage ou une expérience sont appréciés, mais non obligatoires. Au terme des auditions, une liste des candidats admis est rendue publique, ainsi qu'une liste complémentaire.

Organismes ou entreprises ayant accueilli des stagiaires en 2004-2010 :

- Archives départementales de l'Indre-et-Loire ; de la Sarthe ; de l'Indre ; du Maine-et-Loire ; du Loir-et-Cher.
- Éditions Farrago (Tours) ; Alan Sutton (Saint-Cyr/Loire) ; Brepols Publishers (Turnhout) ; Leggere per (Florence) ; Droz (Genève) ; Fondation Santa Maria édition (Madrid) ; Éditions du Petit Véhicule (Nantes) ; Stock ; Albin Michel ; Armand Colin ; Bilboquet ; Caractères ; Actes Sud ; Gallimard ; Denoël ; Hachette Littératures ; Hachette Livre ; Marabout ; Éditions du Patrimoine ; In-Press ; Presses Universitaires de Caen ; Presses Universitaires François-Rabelais.
- SCD de l'Université François-Rabelais ; SCD d'Orléans ; SCD de Toulouse ; Bibliothèque de l'Université Catholique de l'Ouest ; Médiathèque d'Orléans ; Médiathèque de Châteauroux ; Médiathèque de Joué-lès-Tours ; Médiathèque du Mans ; Médiathèque de Cotonou (Bénin) ; Bibliothèque Municipale de Tours, section jeunesse ; Bibliothèque Municipale d'Angers ; Bibliothèque Municipale de Blois ; Bibliothèque départementale de prêt (Loiret) ; Bibliothèque Sainte-Geneviève ; The Edouard Worth Library (Dublin) ; Bibliothèque du Palais Royal (Madrid).
- Musées de Saché, d'Orsay, de Chantilly, d'Avranches ; Château de Tours ; Prieuré Saint-Cosme ; Centre de Recherche du Château de Versailles.
- Centre de Musique Baroque de Versailles ; Institut de Recherche sur le Patrimoine Musical en France (IRPMF) ; La Sinfonie d'Orphée (Tours).
- Librairie Libr'Enfants (Tours) ; Librairie Le Livre (Tours).
- Centre Régional du Livre (Vendôme) ; Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire.
- Bureau du livre jeunesse de Francfort.
- Libra diffusio (Le Mans).
- Sotheby's France S.A.S.
- IRHT-CNRS (rétroconversion ; traitement de fonds spéciaux) ; CESR (programmes BVH et Ricercar ; cellule édition) ; Institut des Sciences de l'Homme (Lyon) ; laboratoire ICAR à l'École Normale Supérieure (Lyon).
- Institut Français des Relations Internationales (Paris).

Présentation de la mention de master

Habilitée en 2000, la maîtrise spécialisée « civilisation de la Renaissance » a fonctionné pendant quatre ans sur des principes qui ont annoncé les Masters européens. Fondée sur un poids interdisciplinaire important (400 heures/étudiant) et sur une réelle décision d'échange de compétences et d'intérêts, cette formation a montré sa fécondité par la qualité des résultats obtenus et la compatibilité avec la poursuite d'études dans les filières disciplinaires classiques, notamment pour la préparation des concours concernant les étudiants en histoire, philosophie, lettres, langues, musicologie.

Le CESR présente, depuis la rentrée 2004-2005, la mention « Renaissance » du Master « Arts, Lettres, Langues », dont la première année constitue le M1 « Renaissance ».

Ensuite, les étudiants peuvent se spécialiser :

- 1) en suivant le M2 « Genèse de l'Europe moderne » (spécialité recherche)
- 2) en suivant le M2 « Patrimoine écrit et édition numérique » (spécialité professionnalisante ouverte aux étudiants des autres mentions de lettres et de sciences humaines, avec un nombre de places limité à 18)

Dans le cadre de la mention « Renaissance », le CESR propose un Master spécialité recherche, « Genèse de l'Europe moderne », formation pluridisciplinaire portant sur tous les aspects de la formation du monde moderne « de Pétrarque à Descartes ».

Cette spécialité s'appuie sur les secteurs disciplinaires suivants : Histoire, Lettres modernes, Lettres classiques, Philosophie, Musique et musicologie, Langues et littératures européennes (anglais, italien, allemand, néerlandais, espagnol), Histoire de l'art, Histoire des sciences ; hors disciplines, mais présentant un caractère déterminant pour la formation : Histoire du livre.

Cette mention a pour objectif de devenir un « Master européen » d'un réseau Renaissance, avec harmonisation des cursus. La condition première est que tous les étudiants des universités partenaires suivent au moins un semestre de cours ou de stage dans l'un des autres établissements.

Elle a pour finalités :

- de fournir les outils intellectuels et méthodologiques nécessaires à la recherche de haut niveau pour les métiers de la recherche, en France et à l'étranger ;
- de permettre l'insertion professionnelle après le M2 dans les filières professionnalisantes, qu'elles relèvent de la formation des enseignants (doctorat, concours de l'enseignement secondaire), des concours administratifs ou des métiers du livre et de la culture.

Elle s'intègre dans un réseau européen comprenant notamment des centres de recherche et d'enseignement supérieur à Londres, Bologne et Ravenne, Berlin, Louvain, Budapest, Liège, Salamanque. Ce réseau doit permettre aux étudiants de suivre au moins un semestre de cours ou de stage dans l'un des autres établissements.

Responsable de la mention : Marie-Luce Demonet (marie-luce.demonet@univ-tours.fr)

Responsables du M1 Renaissance : Stéphan Geonget (stephan.geonget@univ-tours.fr) et Laurent Gerbier (laurent.gerbier@univ-tours.fr).

Responsable du M2 Recherche, « Genèse de l'Europe moderne » : Joël Biard (joel.biard@univ-tours.fr).

Responsables du M2 Professionnalisant, « Patrimoine écrit et édition numérique » : Christine Bénévent (christine.benevent@univ-tours.fr) et Cécile Boulaire (cecile.boulaire@univ-tours.fr).

Unité de formation et de recherche (Université) et Unité mixte de recherche (CNRS)

Nom : Centre d'Études Supérieures de la Renaissance

Adresse : 59, rue Néricault-Destouches, BP 11328, 37013 Tours cedex 01

Directeur : M. Philippe VENDRIX

Tél. : 02 47 36 77 61

Responsable administratif : Mme Marie-Christine JOSSEC

Tél. : 02 47 36 77 86

Responsable scolarité : Mme Dominique MOINDROT

Tél. : 02 47 36 77 79

Secrétariat : Mme Ghislaine DELACOTE

Tél. : 02 47 36 77 61

Quelques chiffres (année 2011)

L'UFR compte 120 étudiants répartis de la façon suivante :

<i>Filières</i>	<i>Nombre total d'étudiants</i>
M1	37
M2 Rech.	17
M2 Pro	18
Thèses	48

Organisation administrative et pédagogique

Créé en 1956, le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance est devenu l'une des huit UFR de l'Université François-Rabelais au moment de la création de cette dernière en 1970. C'est également une unité mixte de recherche (UMR) du CNRS.

– L'UFR est administrée par deux conseils :

- Un Conseil d'UFR, composé de 14 membres, élus respectivement par les enseignants-chercheurs, les personnels administratifs et techniques et les étudiants, décide de la politique scientifique de l'UFR, de la formation et vote le budget.
- Un Conseil de perfectionnement, composé de neuf membres extérieurs au CESR, est chargé d'une mission d'évaluation. Il se réunit une fois par an. Son avis est consultatif.

– L'UFR est dirigée par un directeur, élu pour cinq ans par le Conseil d'UFR, assisté d'un directeur-adjoint et d'un responsable de Master. L'UMR est dirigée par un directeur, nommé par le directeur du CNRS sur proposition du président de l'université et par un directeur-adjoint.

– L'UFR est composée de neuf départements de formation :

Départements	Responsables
Philosophie	J. Biard
Littératures françaises et anciennes	M.-L. Demonet
Théâtre Européen	P. Pasquier
Littérature italienne	Ch. Lastraioli
Littérature anglaise	R. Hillman
Histoire	F. Alazard, P. Brioist
Histoire de l'art	M. Brock, Y. Pauwels
Histoire des sciences et des techniques	C. Pennuto
Musicologie	J. Barbier, Ph. Vendrix

– L'UMR est structurée, pour 2008-2011, autour de quatre axes de recherche :

- Théories de l'esprit et de la création
- Histoire des sciences et des techniques
- Pouvoir et *Polis*
- Renaissance en Val de Loire

Y sont rattachées plusieurs équipes :

- Architectura
- Bibliothèques Virtuelles Humanistes
- Ricercar
- Catalogue des incunables de France
- GDR2522 du CNRS (Philosophie de la connaissance et philosophie de la nature au Moyen Âge et à la Renaissance)

Les thématiques émergentes :

- La scène européenne
- Histoire de l'algèbre
- Histoire de la médecine
- Histoire des techniques
- L'Europe polyglotte

Calendrier de l'UFR

1 ^{er} semestre	2 nd semestre
<ul style="list-style-type: none">- Réunions d'information : 5 septembre 2011- Début des cours : lundi 12 septembre 2011- <i>Pause pédagogique : du 26 octobre au 1^{er} novembre 2011</i>- Vacances de Noël : du jeudi 22 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 au matin- Examens 1^{re} session : semaine du 9 au 14 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none">- Début des cours : 16 janvier 2012- <i>Pause pédagogique : du 27 février au 4 mars 2012</i>- Vacances de printemps : du lundi 23 avril 2012 au lundi 07 mai 2012 au matin- Examens 1^{re} session : du 9 au 16 mai 2012- Examens sessions de rattrapage : semaine du 11 au 15 juin 2012- Fin des délibérations : le 29 juin 2012

En raison de l'organisation spécifique de la formation, ce calendrier est susceptible d'aménagements pour le Master professionnalisant (p. ex. reprise des cours le 9 janvier 2012)

Services et documentation

Unité de formation et de recherche, le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance met à votre disposition une bibliothèque et une salle multimédia. Il dispose également d'un laboratoire photographique.

La constitution de la bibliothèque est contemporaine de la création du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance en 1956, l'objectif étant de développer à Tours un pôle d'excellence documentaire sur cette période de l'histoire. Ce fonds documentaire couvre tous les domaines du savoir : histoire, arts, langues et littératures, philosophie, musicologie. Il est composé à ce jour de : 56 160 ouvrages ; 115 titres de périodiques vivants ; 35 titres de cédéroms ; un fonds d'imprimés anciens des XVI^e et XVII^e siècles ; une section spécialisée de musicologie (4 400 volumes) ; une importante collection de microfilms et microfiches. La recherche documentaire s'effectue à partir du catalogue informatisé, accessible via Internet. La consultation sur place est ouverte à tous avec priorité aux étudiants inscrits au CESR. Le prêt à domicile est réservé aux étudiants à partir du M1 et aux enseignants-chercheurs.

Le personnel est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour vous aider dans vos recherches documentaires (ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15).

La salle multimédia

La salle multimédia mise à disposition des étudiants est en accès réservé via la présentation de la carte d'étudiant. Elle est ouverte de 8h30 à 19h00.

Le service photographique

Un laboratoire photographique est à la disposition des étudiants pour leurs travaux de reprographie. Outils de recherche : consultation sur lecteur des microfiches et microfilms, des fonds photographiques (tirages et diapositives) et des bases de données photographiques (Intranet – Internet). Prestations : tirage papier des microfiches, microfilms, documents numériques et travaux photographiques (tirages papiers, diapositives).

Organisation des enseignements

Semestre / UE 3 ^{ème} semestre (S3)	Coef	ECTS	Éléments constitutifs	CM	TD
UE A Histoire du livre	2	3	<u>2 EC obligatoires :</u> - Histoire générale du livre et de l'édition moderne - L'imprimé ancien (avec M2 Recherche)	24	
UE B La culture du livre dans l'histoire	1.5 1.5	4 4	<u>Au choix, 2 EC :</u> - Littérature jeunesse et bande dessinée - Le livre à la Renaissance [Paléographie + au choix Science des textes au XVI ^e s. ou Texte et image] - Le livre moderne - Suivi de manifestation		24 24
UE C Traitement du document : conservation, édition, promotion	2	3	Le fonctionnement des bibliothèques, des archives, des aides publiques et privées. Initiation au processus éditorial	24	
UE D L'édition numérique (image)	2	8	Technique de l'édition numérique : l'image		24
UE E L'édition numérique (texte)	2	8	Technique de l'édition numérique : le texte, OCR et PAO		24
Total 3^e semestre (S3)	11	30		48	96

Semestre / UE 4 ^{ème} semestre (S4)	Coef	ECTS	Éléments constitutifs	CM	TD
UE F Droit et marché de l'édition	2	4	Propriété intellectuelle, droit de l'image, droit de l'édition sur Internet, marché du livre patrimonial	24	
UE G Pratiques éditoriales	3	3	<u>Au choix, 2 EC :</u> - L'édition sur Internet - Produire un livre - Bibliothèques virtuelles - Éditions musicales		36
	3	3			
	2	2	1 EC Langues de l'édition (obligatoire)		24
UE H Stage et rapport de stage	5	18			
Total 4 ^e semestre (S4)	15	30		24	96
Total master 2^e année [M2]	26	60		72	192

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constitutif



Semestre 1

UE A – Histoire générale du livre

24 heures CM – Les deux cours sont obligatoires – Coef. 2 – 3 ECTS

EC 1. Histoire générale du livre et de l'édition moderne

Cécile BOULAIRE : 12h (6 séances de 2 heures)

Contenu du cours

- I. Évolution des techniques, de la presse à bras à la PAO.
- II. La figure de l'éditeur, du début du XIX^e siècle aux grandes concentrations des années 2000.
- III. L'intervention de l'État dans le domaine de l'édition.
- IV. Histoire des bibliothèques.
- V. Histoire des librairies.

Évaluation

Le cours est évalué sous la forme de notes de synthèse de type concours. Aucun cours de méthodologie préalable n'est dispensé tant que les étudiants ne se sont pas confrontés à un exercice concret de note de synthèse ; en revanche, la consultation des manuels méthodologiques (abondants) est recommandée. Il est proposé aux étudiants une série d'exercices progressifs menant *vers* la note de synthèse, étagés sur tout le semestre, tous notés, et portant sur des sujets liés à la vie du livre et du patrimoine écrit, sans lien trop étroit avec le contenu du cours (lui, très historique) mais dans la perspective large des concours. L'idée est d'amener progressivement à la maîtrise technique de la note de synthèse, *et* de proposer un balayage des sujets qui peuvent être proposés aux concours, mais sans consacrer la moindre séance à un propos purement méthodologique sur l'exercice lui-même. Dans cette progression, il y aura malgré tout deux « vraies » notes de synthèse complètes, type concours, l'une en temps libre, l'autre sur table en 4 heures. À la suite des premiers corrigés, des séances peuvent être proposées aux étudiants qui le souhaiteraient, afin d'explicitier les défauts de chacun des travaux rendus, et d'aider chaque étudiant à affiner sa méthode. Les étudiants souhaitant présenter les concours peuvent se voir proposer, à leur demande, d'autres sujets de notes de synthèse.

EC 2. L'imprimé ancien

(cours mutualisé avec le M2 recherche)

Christine BÉNÉVENT : 12 h (4 séances de 3 heures)

Tout en s'inscrivant dans la continuité du cours de « Science des textes », « L'imprimé ancien » s'en démarque dans la mesure où il insiste moins sur les aspects techniques que sur la dimension économique, sociale, politique et culturelle de l'imprimé sous l'Ancien Régime. Il s'inspire de ce fait davantage des tenants d'une « histoire du livre à la française » telle qu'elle a été élaborée, dans la continuité de l'École des Annales et de Lucien Febvre, par Henri-Jean Martin et Roger Chartier.

Réflexions préliminaires : Qu'est-ce qu'un livre ? Qu'est-ce que l'histoire du livre ?

L'introduction est dédiée à une interrogation qui a beaucoup occupé les esprits à la fin du XVIII^e siècle : qu'est-ce qu'un livre ? C'est en nous appuyant sur les analyses de (entre autres) Diderot, Fichte, Kant, que nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à cette question complexe, et qui servira de fil rouge aux

séances suivantes. A l'heure où la révolution numérique tend à souligner que le livre n'est peut-être qu'un média parmi d'autres, il conviendra de réfléchir aux différences qui existent entre le livre et l'imprimé, et entre le livre et l'écrit, en interrogeant d'une part le livre comme forme symbolique, en examinant d'autre part comment cette forme à la fois matérielle et symbolique a été renouvelée par l'invention de l'imprimerie.

NB : la réflexion s'appuiera sur une lecture de l'adage « Festina lente ».

1. « L'imprimerie à la conquête du monde »

Pour aborder l'ancien régime de l'imprimé (i.e. avant 1830), on reviendra d'abord sur ses premières années d'existence, de l'invention de Gutenberg à son extension à travers l'Europe (Allemagne ; Italie ; France – surtout Paris et Lyon – et, évoquées plus rapidement, Angleterre et Espagne). Outre le livre, l'imprimerie a permis le développement de multiples éphémères dont on commence seulement à mesurer l'importance.

2. Du manuscrit à l'imprimé : mises en page

Durant cette période de transition, qui s'étend jusque dans les années 1530, le livre imprimé s'émancipe peu à peu de son modèle, le manuscrit : nous le verrons à travers l'étude détaillée d'une édition glosée de la Bible (Bâle, 1501), qui permettra d'aborder les questions de mise en page, puis l'évolution de la présentation du livre, à travers, notamment, les apports d'Alde Manuce.

3. « Bons » et « mauvais » imprimeurs ; le régime de l'édition

Les éditions successives des *Adages* d'Érasme, best-seller de la Renaissance, nous permettront d'aborder par différents biais les rapports entre auteur et imprimeurs (notamment Alde Manuce, imprimeur de la première édition en 1508, et Jérôme Froben, responsable de l'édition de 1513), les rapports entre auteurs (questions de plagiat), des rapports entre un auteur et un savoir antique commun (questions de propriété intellectuelle), etc. Seront ainsi évoqués les aspects législatifs (et / ou éthiques) de la librairie : privilège, censure, contrefaçon...

Les *Adages* constituent en outre un exemple typique de livre en « *perpetuum mobile* », de chantier inlassablement repris par son auteur, ce qui engage un rapport tout à fait particulier avec ses lecteurs.

4. La lecture et ses enjeux

Les questions de lecture et de réception constituant un champ privilégié par les chercheurs français, nous nous intéresserons pour finir à la circulation des livres, leur commerce, leur lecture et leurs usages, en particulier dans les bibliothèques, qu'elles soient publiques ou privées.

Évaluation

Il s'agira de résumer, dans une fiche synthétique (env. 15 000 signes, ou résumé à 10% maximum de l'ouvrage), un ouvrage portant sur l'imprimé ancien, c'est-à-dire du XV^e au XVIII^e siècle. Il est possible de résumer un ouvrage à plusieurs, en se répartissant les différentes parties (150 p. minimum chacun). Le résumé de l'ouvrage gagnera à être enrichi d'un commentaire, nourri d'autres lectures et/ou des éléments vus en cours.

Le but est, à terme, de mettre à la disposition des étudiants du CESR une sorte de bibliothèque virtuelle sur le livre ancien. À cette fin, les devoirs en format PDF seront, avec l'accord de leur auteur, mis en ligne sur l'ENT après correction.

UE B – La culture du livre dans l’histoire

48 heures TD - 2 Éléments constitutifs (EC) au choix – Coef. 3 - ECTS 8

EC 1. Littérature pour la jeunesse [et bande dessinée] : livres mineurs ou objets du patrimoine ?

24 h - Coef. 1.5

Cécile BOULAIRE : 24h (12 séances de 2h)

NB : en 2011-2012, le cours est intégralement assuré par Cécile Boulaire et aborde exclusivement la littérature pour la jeunesse, du fait du congé pour recherches attribué à Laurent Gerbier.

Contenu du cours

- I. Bref historique de la littérature pour la jeunesse en France (en Europe, aux États-Unis).
- II. Constructivisme russe, éducation nouvelle, Père Castor.
- III. Histoire des bibliothèques pour enfants.
- IV. Martine *vs* Rose Bonbonne.
- V. L'édition pour la jeunesse en France en 2011 : grands groupes, petites maisons.
- VI. Le commerce du livre pour la jeunesse.
- VII. Le livre artistique pour l'enfance.
- VIII. Le livre pour enfants, objet patrimonial.

Évaluation

Le cours est évalué par un exposé oral de 30 à 40 minutes, sur le thème prévu dans le planning des cours distribué préalablement. L'exercice vise à la fois à développer l'autonomie dans la recherche des informations ; à consolider la capacité à construire une argumentation appuyée sur une documentation précise ; et à développer la capacité à s'exprimer à l'oral de manière claire et convaincante, en appuyant éventuellement son propos sur des documents soigneusement préparés : présentation d'images projetées (powerpoint ou assimilé ; sites web), distribution de documents complémentaires (illustratifs, documentaires). L'évaluation tient compte de toutes ces dimensions : qualité de l'information réunie ; art de la composition et capacité à problématiser les questions traitées ; qualité de la performance orale (dont respect du temps imparti).

EC 2. Le livre à la Renaissance

24 h - Coef. 1.5. Les étudiants choisissent deux éléments sur les trois proposés

EC 2a. Paléographie – Concetta PENNUTO : 12h (6 séances de 2h)

12 h (mutualisé avec le M2 Recherche)

Transcription, analyse et commentaire de manuscrits datant des années 1450-1600 (manuscrits humanistes, lettres patentes, minutes notariales, etc.).

Orientation bibliographique

- a. Pour une première approche :

AUDISIO G. et BONNOT-RAMBAUD I., *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1991.
BARBICHE, B., CHATENET, M., (dir.), *L'édition des documents anciens, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1991.
Site « Thélème » hébergé par l'École nationale des Chartes.

b. On pourra consulter en outre :

BISCHOFF B., *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, Picard, 1985.

STIENNON, J., *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, A. Colin, 1999 (3^e éd.).

POULLE, E., *Paléographie des écritures cursives en France du XV^e au XVII^e siècle. Recueil de fac-similés*, Genève, Droz, 1966 (fondamental mais plus complexe).

EC 2b. Science des textes au xvi^e siècle – Christine BÉNÉVENT : 12h (4 séances de 3h)

12 h (mutualisé avec le M1)

Par rapport au cours d'Imprimé Ancien (UE A), le cours de « Science des textes » s'inscrit davantage dans la perspective de la bibliographie matérielle (ou « archéologie du livre » selon l'expression de J.-F. Gilmont) telle qu'elle a été développée par les chercheurs anglais. La « bibliography » repose sur l'idée que l'on peut, par un examen de l'objet-livre lui-même, reconstituer l'histoire de sa fabrication ; autrement dit, elle est une enquête sur la fabrication des livres, et les indices essentiels à cette enquête se trouvent dans les livres eux-mêmes.

L'**introduction** vise à présenter les enjeux méthodologiques de la matière : qu'est-ce que la « science des textes », que Roger Laufer suggérerait d'appeler « textologie » ? Comment se situe-t-elle par rapport aux études littéraires ? Ou par rapport à l'histoire et en particulier à l'histoire du livre « à la française », telle que Lucien Febvre, Henri-Jean Martin ou encore Roger Chartier en ont posé les jalons ?

Les cours sont ensuite organisés en grandes séquences portant respectivement sur le papier, les caractères typographiques, la presse à imprimer et l'atelier (composition / imposition / impression), la reliure et la présentation du texte (mise en page, mise en livre).

1. Autour du papier

Après l'évocation de la « préhistoire » du papier hors d'Occident (les supports antérieurs : papyrus et parchemin ; la naissance précoce du papier en Chine), l'attention se porte sur la fabrication traditionnelle du papier telle qu'elle s'est pratiquée en Europe du XII^e au XVIII^e siècles. Sont ensuite étudiées les principales caractéristiques du papier « à la forme » (vergeures, pontuseaux, filigranes) et ce qu'elles apportent à la connaissance de la structure du livre ancien, notamment par la connaissance des formats (in-plano, folio, 4^o, 8^o, etc.).

2. Les caractères typographiques

L'estampage et la xylographie constituent deux procédés de reproduction mécanique que l'on peut étudier préalablement à l'examen de l'imprimerie à caractères mobiles, dont l'invention est attribuée à Gutenberg. La gravure et la fonte du caractère typographique sont étudiées d'un point de vue technique, mais aussi économique. Place est faite au matériel nécessaire à tout atelier d'imprimerie : non seulement les caractères typographiques, mais aussi l'encre, la presse, les lettrines, etc.

3. La fabrication du livre (la composition)

À partir de cette séance, on peut dire que l'on pénètre à l'intérieur de l'atelier. Après une rapide présentation de l'organisation propre au livre ancien (cahiers, signatures, réclames, registre), on s'intéresse au préalable indispensable que constitue l'établissement de la copie (ou *exemplar*). Est ensuite étudiée l'étape de la composition, qui est restée exclusivement manuelle jusqu'à la fin du XIX^e siècle, à travers la présentation de ses principaux outils (casse, composteur, galée...). Comme la composition se fait « par forme », et non par page, il faut revenir sur la question des formats, à travers la question de l'imposition dans la forme.

4. La fabrication du livre (l'impression)

À l'étude de la composition et de l'imposition succède celle de l'impression (en fait, ces activités s'exercent en simultané), qui se fait au moyen de la presse à bras jusqu'à l'apparition de la presse à cylindre au XIX^e siècle. La presse à bras a fait l'objet de reconstitutions et de descriptions attentives, dont on présente une synthèse explicative. Celle-ci permet de comprendre que le processus de fabrication du livre ancien implique des

modifications en cours d'impression. C'est pourquoi on ne peut se contenter de la notion d'édition : il faut y ajouter les notions, décisives, d'état et d'émission.

5. Identification et présentation du livre ancien

Ce constat permet de présenter deux démarches différentes, mais dont la complémentarité est essentielle pour le livre ancien : la bibliographie (qui entend présenter des éditions) et la catalographie (qui signale des livres concrets, des exemplaires). Pour identifier un livre ancien, il convient de prêter attention aux informations qui figurent sur la page de titre et le colophon (titre, adresse, marque typographique...), mais également à la structure interne du livre et à sa reliure. Cette dernière, généralement réalisée à la demande de l'acquéreur, fait l'objet d'une rapide présentation : elle est examinée d'un point de vue technique et esthétique, mais également dans une perspective bibliographique (notion de recueil factice).

Évaluation

L'évaluation se fait sous la forme d'un devoir surveillé en deux heures, qui porte sur des questions de cours (contrôle de connaissances).

EC 2c. Texte et image – Intervenants multiples

12 h (mutualisé avec le M2 Recherche)

Les rapports entre texte et image évoluent à la Renaissance du fait de l'invention de l'imprimerie. Après une introduction aux techniques de production et de reproduction de l'image fixe, on s'intéressera au rôle joué par l'illustration dans la représentation et la diffusion des connaissances, notamment en médecine et en architecture, ainsi qu'à la fonction plus problématique qu'elle occupe dans les œuvres philosophiques ou littéraires.

Contenu du cours

1. Christine BENEVENT : la gravure à la Renaissance.
2. Christine BENEVENT : les représentations de la folie (1) (autour de *La Nef des fous* de S. Brant – illustrée par Dürer – et de *L'Éloge de la folie* d'Érasme – illustré par Holbein).
3. Christine BENEVENT : les représentations de la folie (2).
4. Chiara LASTRAIOLI : les livres de jeux illustrés.
5. Concetta PENUTTO : texte et image dans les traités médicaux de la Renaissance.
6. Yves PAUWELS : texte et image dans les traités d'architecture de la Renaissance.

Orientation bibliographique

Le Livre et l'image en France au XVI^e siècle, Cahiers V.-L. Saulnier, 6, Paris, Presses de l'ENS, 1989.

LIEURE, J., *La Gravure dans le livre et l'ornement. La gravure en France au XVI^e siècle*, Paris/Bruxelles, Van Oest, 1927.

PASTOUREAU, Michel, « L'illustration du livre : comprendre ou rêver ? », in *Histoire de l'édition française*, tome 1, Paris, Promodis, 1982.

SAFFREY, H. D., *Humanisme et imagerie aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, Vrin, 2003.

TRAN QUOC, T., *Du livre illustré au texte imagé : Image, texte et production du sens au XVI^e siècle*, thèse Sorbonne, 2004 (non publiée, présentation disponible sur Internet).

Évaluation

L'évaluation de ce cours consiste soit en un résumé synthétique d'une séance (env. 3 pages), soit en l'approfondissement d'un point vu en cours. Le devoir doit être remis à l'enseignant en charge de la séance concernée par le résumé ou le sujet étudié.

EC 3. Le livre moderne

24 h sous forme de 12 séances de 2 heures - Coef. 1.5

1. Laurent GERBIER, *Petite philosophie de la lecture* : 2h

2. Cécile BOULAIRE, *L'édition électronique* : 2h

- I. La lecture, art du corps.
- II. La lecture, art de séquencer le temps.
- III. La lecture, art du choix.

3. Laurent GERBIER, *Bons marchés et mauvais genres : l'édition populaire américaine, du dime novel au pocket book* : 4h (2 séances de 2h)

4. Christine BÉNÉVENT, *Le phénomène du livre de poche* : 2h

- I. Qu'est-ce qu'un « poche » ?
- II. L'événement éditorial de l'année 1953.
- III. Vers la maturité (1950-1980) ?
- IV. Le livre de poche aujourd'hui (1980-2006) : une période de renouveau.
- V. Livre de poche, best-sellers et long-sellers.

5. Laurent GERBIER, *L'édition de bande dessinée en France (histoire, panorama, perspectives)* : 2h

6. Christine BÉNÉVENT, *Scolaire et parascolaire* : 4h (2 séances de 2h)

- I. La « librairie scolaire » d'Ancien Régime.
- II. Le livre scolaire aux XIX^e et XX^e siècles.

7. Dominique VARRY, *Censure, permissions du sceau et éditions pirates au XVIII^e siècle* : 4h (2 séances de 2h)

- I. Les systèmes de la censure ecclésiastique et de la censure royale (XV^e-XVIII^e siècles).
- II. Les fausses adresses : éditions pirates ou contrefaites.

Bibliographie

CHARTIER, Roger, et MARTIN, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard, 4 vol., 1989-1991.
GASKELL, Phillip, *A New Introduction to Bibliography*, Oxford, Clarendon Press, 1972 et rééditions ultérieures.

8. Chiara LASTRAIOLI, *Marché de la presse et marché éditorial en Italie au XX^e et au XXI^e siècles* : 2h

9. Chiara LASTRAIOLI, *Produits éditoriaux, de la production à la commercialisation (l'exemple de l'Italie)* : 2h

Évaluation

Le cours est évalué par une série de *revues de presse*, courtes et factuelles, rendues chaque fin de mois (30 septembre, 30 octobre, 30 novembre, 20 décembre), et consacrées à la vie du livre et de l'édition (papier et numérique), à travers le prisme de l'actualité, nationale et éventuellement internationale. L'objectif est de contraindre les étudiants à lire la presse spécialisée, réflexive qui malgré nos efforts n'est pas du tout acquise. Cet exercice mensuel leur permet de se constituer un bagage d'informations et de réflexions liées à l'actualité, qui vient compléter la formation plus historique donnée dans les cours. Chacun de ces exercices devra être remis

sous la forme d'un PDF d'une page maximum (R°/V°) ; progressivement, les progrès dans la mise en forme des productions écrites seront évalués aussi.

EC 4. Suivi de manifestation

24 h - Coef. 1.5

L'étudiant choisira dès le début de l'année une manifestation relative à la valorisation de l'écrit : un salon du livre en France ou à l'étranger, une exposition, un colloque ou une rencontre. Il en suivra les préparatifs, la réalisation, le déroulement, et en étudiera les retombées. Il rédigera un rapport qui fera état de son expérience et de ses analyses. Exemples : le Salon du livre pour la jeunesse de Montreuil (novembre), la Quinzaine du livre en Touraine (automne), le festival BD Boum de Blois (octobre), etc.

UE C – Traitement du document : conservation, édition, promotion

24 heures CM – Coef. 2 – 3 ECTS

1. Claire BLIN-DAVID (Responsable de la bibliothèque du CESR)

Le catalogage : 4h (2 séances de 2h)

Les deux séances de 2 heures ont lieu en tout début de semestre. La séance commence par un exposé général sur les catalogues de bibliothèque, comment chercher telle ou telle information, quels sont les grands blocs qui renseignent une notice bibliographique (titre, autorités, édition, caractéristiques physiques, appartenance à une collection, indexation sujet, etc.).

Suit une présentation de l'ISBD, puis la présentation du catalogage en réseau (exemple du Sudoc) et la nécessité d'une description normalisée pour le catalogage du document.

Le cours porte ensuite sur la notion de format, un historique du MARC et finalement l'étude approfondie du format UNIMARC, avec l'analyse des 10 blocs fonctionnels de ce format, et une brève évocation de l'évolution vers le XML.

En dernière heure, exercice pratique : il est demandé aux étudiants, à partir d'une simple monographie, livre en main, de rédiger une notice bibliographique en UNIMARC, de manière succincte, l'essentiel étant de voir s'ils ont bien intégré la rigueur inhérente au catalogage, de comprendre le fonctionnement « en réseau » des bibliothèques de nos jours et donc le respect des règles (normes AFNOR, IFLA etc.).

2. Isabelle MATON (Livre au centre : Agence régionale du Centre pour le livre et la lecture)

Une agence régionale du livre : 2h

Panorama des institutions du livre en région Centre.

Historique : Structures régionales du livre / FILL (Fédération inter-régionale pour le livre et la lecture) ; Différences CRL / CNL ; Compétences des collectivités en matière de bibliothèques (BM / BDP) ; Livre au Centre : Diaporama, site et média social ; l'opération Mille lectures.

Une liste de sites à consulter est fournie à l'issue du cours.

3. Lydiane GUEIT-MONTCHAL (Directrice des Archives Départementales d'Indre-et-Loire)

Archives et modernité : 2 h

4. Thierry CLAERR (Ministère de la Culture, Service du Livre et de la Lecture)

Politiques patrimoniales et numériques dans les bibliothèques en France : enjeux, état des lieux et dispositifs de financement : 3 h

5. Anne AZANZA, Bruno BOISSAVIT (SCD de l'Université de Tours)

Les bibliothèques universitaires : l'environnement institutionnel, les missions et la politique documentaire: 3 h

6. Charlotte VON ESSEN (Directrice de la collection GF, éditions Flammarion)

La chaîne éditoriale : 2h

I. Le service éditorial.

II. Du projet à l'objet livre.

III. Diffusion, distribution et promotion.

7. Martin ARNOLD (Libraire indépendant, librairie « Le Livre », Tours)

La vie d'un libraire : 2 h

La vie d'un libraire : trois tranches de vie pour présenter un métier multiple :

1. Le métier de vendre.
2. Le métier en pratique.
3. Le métier de lire.

8. Julie PELLEGRIN (Conseil Général d'Indre-et-Loire)

Le patrimoine écrit dans le département : 2 h + Visite du Musée Balzac à Saché

9. Jean-Pierre BOUGUIER (DRAC Centre)

Le patrimoine écrit : 2 h

10. Jean-Marc TERRASSE (Musée du Louvre, directeur des manifestations culturelles)

Le livre au musée, 2h

L'intervention présente les activités culturelles du Musée du Louvre et en particulier l'édition. Les questions traitées sont les suivantes : Est-il normal qu'une institution subventionnée soit « éditeur » ? S'agit-il d'une concurrence déloyale ? Quelle pratique de coédition ? Comment fonctionnent la diffusion et la distribution ? Quels rapports avec les partenaires ? Quels liens les activités culturelles entretiennent-elles avec l'édition sous toutes ses formes : catalogues, ouvrages de références, publications scientifiques et grand public, publications en ligne ?

Et plus généralement : quelle est la politique culturelle du musée du Louvre ?

Contexte : liens avec la tutelle (ministère de la culture), rôle de la recherche, projets spécifiques de création, présence des artistes au musée, objectifs de médiation et de développement de public.

Visites

I. Visite Archives de l'Indre-et-Loire (site Ursulines, site Chambray) : 1 journée

II. Visite de l'entreprise Safig / Jouve (numérisation), La Châtre : 1 journée

III. Visite Bibliothèque Municipale (à définir)

Évaluation

Le cours, aux intervenants multiples et divers, est évalué sous la forme d'un exercice de synthèse qui met en perspective l'ensemble des séances constituant l'UE, et qui développe, au choix de l'étudiant, un seul des axes présentés (archives et conservation / promotion / processus éditorial).

UE D Edition numérique image

24 TD – Coef. 2 – 8 ECTS

Gilles KAGAN : 24h (4 journées de 8h)

(IRHT-CNRS – Ingénieur de Recherche – Responsable du Service Images)

Dates des interventions : 15 septembre – 6 octobre – 3 novembre – 24 novembre 2011

Objectif du cours : Obtenir les connaissances nécessaires à l'acquisition et au traitement de l'image numérique en vue de la préparer pour une édition papier et ou électronique. Techniques de reprographies et de numérisation de tout type de support documentaire (ouvrage ancien, film, ektachrome), les espaces colorimétriques et le calibration d'une plateforme de numérisation, le traitement de l'image à partir de Capture One, Focus, Photoshop, l'archivage et le catalogage des images à partir des métadonnées (Adobe Bridge). Ce cours est en lien direct avec celui d'Alice Nué (l'édition papier) et Alexandre Roulois (l'édition sur internet).

Méthodologie :

Le cours met en œuvre des savoir-faire théoriques (CM) et des savoir-faire opérationnels (TD)

Introduction

Qu'est-ce qu'une image numérique ?

Les éléments d'une chaîne de numérisation et de traitement d'image (cahier des charges).

Présentation rapide des logiciels de traitement d'image, Photoshop, Gimp, Bookrestorer, etc.

Le rôle de l'infographie dans la chaîne éditoriale.

Respecter les normes et les standards : connaître le vocabulaire pour mieux dialoguer avec des spécialistes du domaine.

I. La numérisation (Savoirs théoriques 1)

Notions de base de la numérisation

II. Acquérir des prises de vues numériques (Savoirs opérationnels 1)

Reproduire un document

Prise en main du système d'acquisition Capture One et Focus

III. Gestion de la couleur (Savoirs théoriques 2)

La perception des couleurs

Reproduire les couleurs d'un original

IV. Gestion de la couleur (Savoirs opérationnels 2)

Calibrer son écran

V. Photoshop CS 4 et 5. Traitement d'une image 1 (Savoirs opérationnels 3)

Paramétrage du logiciel : menu préférence

Exercices

VI. Photoshop CS 4 et 5. Traitement d'une image 2 (Savoirs opérationnels 4)

Traiter une image pour l'édition

Exercices de détourage

Optimiser une image pour le web

Gérer des flux de production

Exercice de création graphique

VII. Photoshop CS 4 et 5. Archivage et catalogage des images

(Savoirs opérationnels et théoriques 5)

Les métadonnées

La pérennité des informations numériques.

Bibliographie

Gilles KAGAN, *Photoshop CS et la photographie numérique*, Dunod, 2005.

Pierre LABBE, *Photoshop CS 4*, Alapage.

Liens utiles

Choisir des Palettes de couleurs pour le Web :

<http://www.ouils-webmaster.eu/couleurs/index.htm>

Cours de numérisation IRHT:

<http://www.irht.cnrs.fr/cours/>

Recommandations techniques du Ministère de la culture :

http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_04.htm

Générateur de couleurs :

<http://www.code-couleur.net/couleurs/index.html>

Feuille CSS :

<http://www.csszengarden.com/?cssfile=209/209.css>

Zoomify

<http://www.zoomify.com/design.htm>

Métadonnées, une initiation :

<http://peccatte.karefil.com/software/Metadata.htm#Meta>

Principes du codage binaire : CRDP de Grenoble

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/image/general/codage.htm>

Lien vers le site du Cines

<http://www.cines.fr/spip.php?rubrique223>

Modèle OAIS :

<http://www.icpsr.org/dpm/dpm-french/terminology/oais.html>

CINES :

<http://www.cines.fr/spip.php?rubrique219>

Articles sur l'archivage :

http://www.cines.fr/IMG/pdf/Archivage_perenne_Gazette20.pdf

Système de fichiers Gravure des CD et DVD :

<http://www.smart-projects.net/fr/help.php?help=160>

CRCC : Centre de recherches sur la conservation des Collections UMR 7188

<http://www.crcc.cnrs.fr/>

Évaluation

Une épreuve de 2 h :

- Questions théoriques **notées sur 5 points**.
- Traitement de deux images à partir de Photoshop CS 4 **notées sur 10 points**, les images sont fournies avec une description des objectifs à atteindre.
- Création d'un modèle de métadonnées à partir d'Adobe Bridge **notée sur 5 points**.

UE E Edition numérique texte

24 TD – Coef. 2 – 8 ECTS

Alice NUÉ : 24h

(CESR – Responsable de la cellule édition)

Contenu du cours

Introduction (2h)

I. Graphisme (4h)

II. Texte (6h)

I. Les blocs de textes.

II. Le stylage du texte.

III. L'enrichissement du texte.

III. Création de maquette (2h)

IV. Typographie (2h)

V. Le livre et Indesign (4h)

+ Pratique (4h)

Deux séances de 2h (l'une au terme des 12 premières heures de cours, l'autre en fin de semestre, avant l'évaluation finale), entièrement dédiées à la pratique, viendront ponctuer le semestre afin de consolider les notions acquises. Chacune d'entre elles sera l'occasion de réaliser de A à Z un petit projet éditorial et d'appliquer les connaissances théoriques abordées en cours.

Bibliographie

Sites : Sur ces trois sites, on trouve des tutoriaux pour Indesign mais aussi Photoshop, Illustrator.

□ Aide Indesign Adobe

http://help.adobe.com/fr_FR/InDesign/5.0/index.html

□ Tutoriel video Adobe

http://www.adobe.com/fr/designcenter/video_workshop/

□ Site psill.net.

http://www.psill.net/1_1_ind_decouverte.html

Ouvrages

□ Collectif, *Indesign CS3*, « Collection Pixel Mémo », éditions ENI, 2008.

Pour la mise en page :

□ *Le Livre en pages*, Pyramid, 2006 (disponible à la BU de Tours).

□ *Maquette et mise en page*, Édition du cercle de la librairie, 2004 (disponible à la BU de Tours).

Pour la typographie :

- Comprendre la typographie : Typographie, guide pratique*, Pyramid, 2001 (disponible au CESR, demander à Alice Nué).
- Règles de typographie* : Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, 2002 (disponible à la BU).

Évaluation

Une épreuve de 2h :

- Quelques questions théoriques sur 5 points.
- Mettre en page une page de magazine (sur 15 points). Le texte et les images sont fournis. Les étudiants doivent adapter la mise en page au thème du magazine, et adapter leurs choix graphiques en fonction du thème de l'article.

UE G

Deux interventions liées à l'UE G ont lieu dès le premier semestre, et sont obligatoires pour tous les étudiants :

Pierre-Yves BUARD, *L'édition structurée et la production de flux XML*

2 séances de 4h (UE G, EC 2 : « Édition Internet »)

L'édition structurée et la production de flux XML

- Édition : définition, enjeux et problèmes
- Édition numérique : une histoire ancienne
- Formats, normes et outils :
 - * Encodage des caractères, formats échangés (XML)
 - * Métadonnées (définition, objectifs, typologie, modèles d'inclusion)
 - * Normes (ONIX, Dublin Core, exemples d'exploitation OAI, TEI), recoupement et complémentarité des normes
 - * Outils : styles, XSLT
- Chaîne éditoriale
 - * Principes
 - * Méthodes de travail : conversion et édition XML, logiciel de PAO, exports, formes de diffusion
 - * Évolutions
- Exemples et études de cas : Revue.org, Cairn, Persée, Tabularia, Chroniques latines, Roman du Mont Saint-Michel, ProDescartes, Ichtya, Montedite.

Jean-Yves RAMEL, *Numérisation et Indexation d'images de documents œuvre avec AGORA et RETRO*

2 séances de 2 h (UE G, EC 4 : « Bibliothèques Virtuelles »)

Les nombreux projets de numérisation et valorisation du patrimoine passés ou actuellement en cours ont pour conséquence la production d'une masse énorme d'images numériques qu'il est nécessaire de stocker, analyser, indexer, voire transcrire afin de les rendre plus facilement accessibles à un large public. L'utilisation d'outils informatiques d'aide à l'indexation et à la transcription est donc obligatoire mais pas toujours aisée car les outils disponibles sur le marché (traitement d'images, OCR...) ne sont pas toujours adaptés aux spécificités des documents anciens.

L'objectif de ce cours est d'introduire les principes de base de la numérisation, de l'analyse et de l'indexation d'images de documents.

Durant la première partie du cours, les principales notions et techniques liées à la numérisation et à l'analyse d'images (segmentation, extraction de structures et d'éléments de contenu) sont présentées. Il en est de même, par la suite, pour les techniques de caractérisation et de reconnaissance des formes (OCR et transcription automatique). La dernière partie du cours consiste en une mise en pratique des notions vues au travers de l'utilisation des logiciels AGORA (analyse de structures et extraction d'éléments de contenus) et RETRO (aide à la transcription) conçus et exploités dans le cadre du projet BVH.



Semestre 2

UE F Droit et marché de l'édition

24 heures CM – Coef. 2 – 4 ECTS

1. Johan VAN DER BEKE (Manager éditorial, Éditions Brepols)

Le marché de l'édition : 2 h

2. Stefanie DREWS (Assistante Cessions de droits, Éditions Stock)

Les cessions de droits : 2h

3. Claire SIMONIN (Avocate à la Cour)

Droit de l'édition : 8h (2 séances de 4h)

Présentation synthétique de l'ensemble des problématiques juridiques rencontrées dans le monde de l'édition (droit d'auteur, droit de la presse, droit à l'image et à la vie privée), illustrée d'exemples jurisprudentiels.

I. Premières vues sur le droit d'auteur.

II. Aux frontières du droit d'auteur.

Orientations bibliographiques

C. CARON, *Droit d'auteur et droits voisins*, Litec, Lexis Nexis, 2010.

F. POLLAUD-DULIAN, *Le droit d'auteur*, Corpus droit privé, Economica, 2004.

P.-Y. GAUTIER, *Propriété littéraire et artistique*, PUF, 7^e éd., 2010.

A. et H.-J. LUCAS, *Traité de la Propriété littéraire et artistique*, Litec 3^e éd., 2006.

A. BERTRAND, *Droit à la vie privée et droit à l'image*, Litec responsabilités, 1999.

C. BIGOT, *Connaître la loi de 1881 sur la presse*, Guide Légipresse, 2004.

Magazine *Légipresse*.

4. Adrien BOUVEL (Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, directeur du Master de Droit du multimédia et des systèmes d'information)

Droit d'auteur appliqué à l'édition numérique : 4h

I. La notion d'œuvre littéraire numérique.

II. La titularité du droit d'auteur sur une œuvre littéraire numérique.

III. La spécificité des droits d'auteur sur un œuvre littéraire numérique.

IV. Les contrats portant sur l'exploitation d'une œuvre littéraire numérique.

V. Les sanctions de la contrefaçon d'une œuvre littéraire numérique.

5. Hélène MacLENNAN (IUT de Tours)

Gestion appliquée à l'édition : 8h (2 séances de 4h)

Introduction : présentation du marché de l'édition.

I. Approche comptable et financière.

II. Diagnostic financier.

III. Calcul du coût de revient d'un livre

IV. Diagnostics économiques et stratégies

Conclusion

Bibliographie

Les *Mémentos* dont chacun fait l'objet d'une description détaillée dans le catalogue des Éditions Francis Lefebvre sont de gros volumes (± 1400 p.) qui présentent :

– les mécanismes de la comptabilité : *MEMENTO comptable 2011*, Éditions F. Lefebvre, 2011.

- les « modes d'emploi » de la fiscalité française : *MEMENTO fiscal 2011*, Éditions F. Lefebvre, 2011.
- la réglementation sociale sous tous ses aspects : *MEMENTO social 2011*, Éditions F. Lefebvre, 2011.
- le salaire, la paie, les rémunérations : *MEMENTO paie 2011*, Éditions F. Lefebvre, 2011.
- un descriptif des retraites et des prestations de la sécurité sociale : *MEMENTO Retraites, Maladie et autres risques 2011-2112*, Éditions F. Lefebvre, 2011.

Françoise BENHAMOU et David THESMAR (et al.), *Valoriser le patrimoine culturel de la France*, Paris, La Documentation française, 2011, (Bibliothèque des rapports publics. Conseil d'analyse économique).

On trouve sur différents sites une présentation de ce rapport :

<http://www.vie-publique.fr>

<http://clemencetouton.wordpress.com/>

Françoise BENHAMOU, *L'économie de la culture*, 7^e éd., [Paris], La Découverte, 2011 (coll. Repères).

Françoise BENHAMOU, « L'instauration du prix unique du livre (loi dite « Lang ») » et « La loi confrontée à la concentration de la vente au détail », in Frédérique LEBLANC et Patricia SOREL (dir.), *Histoire de la librairie française*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008.

Maurice LEVY, Jean-Pierre JOUYET, *L'économie de l'immatériel : la croissance de demain*, Paris, La Documentation française, 2006. (Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ; Bibliothèque des rapports publics).

Ce rapport est téléchargeable sur le site de la Documentation française :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000880/index.shtml>

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Études et statistiques*.

Sur le site du ministère de la Culture et de la Communication, on trouve les publications *du Département des études de la prospective et des statistiques – DEPS*, spécialement chargé des études socio-économiques dans le domaine de la culture (<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>)

Bénédicte REYNAUD-CRESSENT, « La dynamique d'un oligopole avec frange : le cas de la branche d'édition de livres en France », *Revue d'économie industrielle*, 4^e trimestre 1982 (n° 22), p. 61-71 (*Accès par les Ressources électroniques du SCD de l'Université François-Rabelais*).

François ROUET, *Le livre. Mutations d'une industrie culturelle*, Paris, La Documentation française, 2000 (*épuisé*).

Philippe CHANTEPIE et Alain LE DIBERDER, *Révolution numérique et industries culturelles*, [Paris], La Découverte, 2008 (coll. Repères).

Évaluation

Les étudiants rédigent une synthèse problématisée tenant compte de toutes les interventions composant cette Unité d'Enseignement.

UE G Pratiques éditoriales

96 heures TD – Coef. 8 – 8 ECTS – L'élément « langues de l'édition » est obligatoire ; les étudiants choisissent librement deux autres éléments.

Journée des professionnels : les métiers du numérique

(hors-EC)

Coordination : Marie-Luce DEMONET, Sandrine BREUIL

Traditionnellement organisée dans les dernières semaines du semestre, la « Journée des professionnels » offre aux étudiants l'opportunité de rencontrer un certain nombre d'acteurs du monde professionnel de la numérisation. À ce titre, et bien qu'elle soit formellement rattachée à l'option « Bibliothèques virtuelles » de l'UE G, cette journée est obligatoire pour l'ensemble des étudiants.

Quelques entreprises intervenues au cours des éditions précédentes : Infotechnique (Luxembourg), RC Soft (Saint-Yriex), Arkhenum (Pessac), Spigraph, Supersoniks (Joué-lès-Tours), Digiscrib (La Riche), Word Pro (Pondichéry), DMS (St Avertin), Antidot (Paris), Publica (Paris), Dataactivity (Genève), etc.

EC 1. Langues de l'édition

(EC obligatoire, non présentiel)

Intervenants et correcteurs

Frédérique Fouassier (anglais), Alain Bideau (allemand), Juan Carlos Garrot (espagnol), Chiara Lastraioli (italien).

Nature des cours

Non présentiel, sauf 8 heures (4 séances de 2 heures) d'anglais éditorial (elles ont lieu au premier semestre).

Objectifs

Cet enseignement a pour but d'entraîner les étudiants à rédiger, traduire, corriger ou résumer (à l'écrit et à l'oral) dans une ou plusieurs langues étrangères des ouvrages, des manifestations et leurs propres productions (rapports de stages, notes de synthèse, épreuves) pour se familiariser avec les langues majeures utilisées dans les milieux professionnels et avec le vocabulaire technique du livre, de la bibliothèque, de la presse et des multimédia. Il s'agira aussi d'apprendre à rédiger des CV et des lettres de motivation en anglais. Ce cours n'a pas pour but de remettre les étudiants à niveau en grammaire anglaise ; c'est un travail qu'ils devront fournir eux-mêmes.

Précision

Les cours d'anglais éditorial dispensés dans le cadre du M2Pro ne sont en aucun cas des cours de langue, destinés à remettre les étudiants à niveau. En revanche, l'Université met à disposition des étudiants un Centre de Ressources en langues (CRL), situé boulevard Béranger, qui se charge à la demande de la remise à niveau (prononciation, vocabulaire, grammaire), et qui offre des documents à écouter ou à visionner. Des tuteurs, sur place, sont à disposition des étudiants pour les conseiller et les orienter.

Orientation bibliographique

À titre de premiers conseils, on peut mentionner les outils suivants :

- pour la prononciation : *Ship or sheep* et *English Pronunciation in Use*, niveaux « Elementary » et « Intermediate » (livres + CD).
- pour la grammaire : *English Grammar in Use* (livre + CDRom)
- pour le vocabulaire : *English Vocabulary in Use* (livre + CDRom)
- plus généraliste, couvrant à la fois grammaire, vocabulaire et expression : *60 étapes pour réussir en anglais ; What every student should know about... study skills ; Practical English Usage ; Common mistakes in English.*

Évaluation

Les étudiants obtiennent une note de langues, moyenne de différents travaux qu'ils auront à fournir : un CV et une lettre de motivation en anglais ; la synthèse en français d'un document audio-visuel en anglais ; le résumé en français d'un ouvrage en langue étrangère ; la version en anglais de la première feuille de route de stage ; la version en anglais de la synthèse de PUE C.

EC 2. L'édition sur internet

36h

1. Pierre-Yves BUARD (Presses Universitaire de Caen) : 8h
(ces heures ont lieu au 1^{er} semestre)

2. Alexandre ROULOIS (IHPST – Paris I) : 28h

- I. Introduction au Web.
- II. Les principes de base des langages à balises : l'exemple du HTML.
- III. Ma première page Web.
- IV. Concevoir une architecture de site Web.
- V. Les jeux de caractères codés.
- VI. Le langage HTML.
- VII. Écrire une page blanche : le rôle des métadonnées.
- VIII. Mettre à jour un site Web.
- IX. Le langage CSS.
 - Gérer le design de son site Web.
 - Construire des menus de navigation.
 - Le positionnement en CSS, ou l'art de séparer le fond de la forme.

Principales notions abordées

- HTML 4.01 et XHTML 1.0
- CSS 2.1
- HTTP 1.1
- FTP

Bibliographie

Aucun pré-requis exigé. Les étudiants qui le souhaitent pourront se référer à une bibliographie sélective :

- GOETTER, Raphaël, *Mémento XHTML*, Paris, Eyrolles, 2009.
- GOETTER, Raphaël, *Mémento CSS*, Paris, Eyrolles, 2009 (12 p.).
- NEBRA, Mathieu, *Réussir son site web avec XHTML et CSS*, Paris, Eyrolles, 2010 (318 p.).

Et pour ceux qui veulent aller plus loin :

- KEITH, Jeremy, *HTML5 pour les Web Designers*, Paris, Eyrolles, 2010 (87 p.).
- CEDERHOLM, Dan, *CSS3 pour les Web Designers*, Paris, Eyrolles, 2011 (122 p.).
- VAN LANCKER, Luc, *HTML5 et CSS3 : Maîtrisez les standards des applications Web*, Paris, ENI, 2011.
- BORDAGE, Stéphane, BROUSSE, Franklin, THEVENON, David et al., *Conduite de projet Web*, Paris, Eyrolles, 2008 (407 p.).

Évaluation

28h étant insuffisantes pour approfondir tous les aspects de la gestion d'un projet Web, certains travaux et exercices seront à faire d'une semaine sur l'autre.

L'évaluation sera constituée de deux notes : la tenue d'un **devoir sur table** et la **conduite d'un projet Web** par binômes.

Le **devoir sur table**, d'une durée de deux heures, se partagera entre d'une part une série de questions (libres ou à choix multiples) liées aux langages HTML et CSS et, d'autre part, un exercice de mise en pratique censé consolider les apprentissages.

La note sur 20 de ce devoir est affectée d'un coefficient 1.

La **conduite d'un projet Web** correspond à la mise en place d'un site Web minimal (une dizaine de pages) sur un sujet donné et personnel à chaque groupe de travail. Les étudiants mettront tout d'abord à profit leurs compétences en gestion de projet afin d'établir un cahier des charges dans lequel ils définiront les objectifs et les contraintes, planifieront les tâches et s'accorderont avec le commanditaire sur une date de livraison. Ensuite, ils effectueront le développement à proprement parler dans le respect des normes et des standards avant de mettre finalement le résultat de leur travail en ligne.

La note sur 20 de la conduite de projet est affectée d'un coefficient 3. Elle se compose de cinq éléments évalués selon des critères précis :

1. *La conduite du projet* (sur 5). Les objectifs fixés dans le cahier des charges sont-ils atteints ? La date de livraison a-t-elle été respectée ? Le commanditaire a-t-il été tenu informé de l'évolution du projet ? La note se fonde également sur la qualité du cahier des charges ainsi que sur l'aptitude des étudiants à défendre leur projet lors de sa présentation orale.
2. *L'architecture du site* (sur 2). Les fichiers et dossiers sont-ils bien organisés ? Ont-ils un nom qui respecte les préconisations d'usage ?
3. *La navigation interne* (sur 2). Le menu de navigation est-il cohérent ? Les différentes pages du site sont-elles facilement accessibles ? Les liens renvoient-ils tous vers un contenu ou subsiste-t-il des erreurs de redirection ?
4. *Le design du site* (sur 5). La mise en page est-elle claire et compréhensible ? Les couleurs sont-elles harmonieuses ? Le choix de la police d'écriture est-il judicieux ? La charte graphique est-elle en adéquation avec le thème ? Les images sont-elles optimisées pour le Web ? Cette note repose ainsi aussi bien sur la qualité de structuration du contenu que sur le graphisme à proprement parler. Une attention particulière est portée aux sites résolument graphiques.
5. *Les aspects techniques du développement* (sur 5). Le code HTML est-il bien indenté ? Réussit-il l'épreuve de la validation ? Le principe d'imbrication des balises est-il compris ? La sémantique des balises est-elle respectée ? Subsiste-t-il des balises obsolètes ? Quid des CSS ? Les feuilles de style sont-elles optimisées ?

Le dernier point sera accordé aux groupes qui mettront leur site en ligne par FTP.

EC 3. Produire un livre

36h

1. Élisabeth BOYER (éditrice free-lance)

La chaîne de production du livre, 2 x 3 h

I. Le processus éditorial dans son ensemble, avec ses **articulations théoriques** et l'organisation du travail depuis le choix du manuscrit jusqu'à la commercialisation du livre. Cette première intervention permet aussi

de définir la place de l'éditeur dans la chaîne du livre et ses relations avec ses différents partenaires : imprimeurs, diffuseur, distributeur... Elle s'accompagne d'une réflexion sur les enjeux économiques de l'édition et une analyse du prix du livre.

II. Le suivi éditorial, depuis la réception du manuscrit (synthèse, préparation des argumentaires représentants puis presse, préparation copie, éditng) jusqu'à sa fabrication (préparation de la mise en page, suivi de la mise en page, quelques notions de fabrication).

2. Emeline GUIBERT (éditrice free-lance)

Qu'est-ce que travailler dans la chaîne des métiers du livre ? 3 h

Interdépendances professionnelles, économiques ou de l'intérêt de bien se (re)connaître.

Le métier de médiateur du livre (*l'éditeur est qualifié de « médiateur » au sens premier*) et ses pré-requis (savoir-être, savoir-faire, appareil critique).

3. Emeline GUIBERT, *L'édition contemporaine*, 12 h

La cohérence du projet éditorial, au cœur de la médiation réussie

Les étapes de l'édition : processus et vocabulaire professionnel

Zoom sur la préparation de copie, la relecture/correction : méthode, supports et outils

Les spécificités de certains secteurs éditoriaux

Mise en pratique : chaque étudiant sera chargé de porter un regard critique et nouveau sur un certain nombre de publications.

4. Aline SIBONY (Éditions Marabout)

La rédaction éditoriale : 4^e de couverture / argumentaires presse / correction et réécriture, 12h

5. Alice NUÉ (CESR)

De Word à InDesign, 3h

Approfondissement des notions étudiées en UE E, à l'échelle du **livre** : fonctionnalités du livre (gestion de l'index, table des matières, ...); préparation d'un document Word, avant importation sur Indesign (nettoyer les styles, s'assurer que la structure du document est correcte, que tous les éléments graphiques sont exploitables...); transformation des styles Word en style Indesign.

Évaluation

Divers travaux pratiques liés aux compétences enseignées dans cette Unité d'Enseignement sont demandés aux étudiants tout au long du semestre. Les étudiants sont évalués sur leurs capacités à intégrer la posture professionnelle d'un éditeur débutant via leurs travaux pratiques, leur participation aux temps collectifs de travail et les analyses partagées. Les intervenants sont particulièrement attentifs au développement d'un appareil d'évaluation critique face aux objectifs : faire bien et vendre bien.

EC 4. Bibliothèques virtuelles

35h + stage TEI

Coordination : Toshinori UETANI et Sandrine BREUIL

Intervenants : Marie-Elisabeth BOUTROU (IRHT-CNRS), Toshinori UETANI (CESR, responsable de PUE), Sébastien BUSSON (CESR), Frank LEBOURGEOIS (INSA-Lyon), Nicole DUFOURNAUD (EHESS, Paris), Marie-Luce DEMONET (CESR), Sandrine BREUIL (CESR), Lou BURNARD (MEET, TGE Adonis), Laetitia BONTEMPS (Université François-Rabelais, IUT Blois), Alice NUE (CESR), Enrico CIMA (CESR), Lauranne BERTRAND (CESR), Jorge FINS (CESR), Rémi JIMENES (CESR).

Cette option s'adresse aux étudiants ayant suivi l'UE sur le livre ancien.

Les étudiants seront impliqués, au travers d'un projet collectif, dans la production d'une édition en ligne d'un ouvrage ancien en mode image et en mode texte, dans chaque étape de la chaîne de production : depuis la

numérisation et la transcription d'un ouvrage, en passant par la constitution de base de données descriptives, l'encodage XML/TEI et le catalogage des métadonnées (description de livres anciens), jusqu'à la diffusion et la mise en ligne sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes.

Marie-Luce DEMONET, *Bibliothèques Virtuelles* : 4h (2 séances de 2h) (CESR)

Deux interventions (2h CM et 2h TD) au cours desquelles les étudiants aborderont dans un premier temps tous les aspects liés aux bibliothèques virtuelles : historique, objectifs, outils et méthodes de valorisation du patrimoine ; puis dans un second temps, à travers un TD sur un aspect spécifique de ce type de projet (la transcription), les étudiants participeront à la valorisation d'un corpus textuel de la Renaissance, dans le cadre du projet collectif, en fonction des contraintes et des objectifs fixés pour son édition en ligne.

Sandrine BREUIL, *Initiation à la gestion de projet* : 3h (2 séances de 1h et 2h) (CESR, BVH)

Les étudiants seront initiés aux méthodologies, outils et livrables attendus, liés à la mise en place indispensable d'un pilotage de projet. Les notions transversales abordées seront illustrées dans la chaîne de production des bibliothèques virtuelles (cahier des charges de numérisation et de création de site web, planning de Gantt, outils de suivi, etc.), qui pourront facilement être réutilisées pour tout type de projet. Le planning prévisionnel du projet collectif des étudiants sera réalisé dans le cadre de ce cours.

Sébastien BUSSON, *Aspects techniques* : 3h (CESR)

Ce cours abordera les contraintes techniques et les fonctionnalités mises en œuvre pour la diffusion et l'interopérabilité des données sur le web, dans le contexte des BVH, et pour chaque type de corpus image et texte : interfaces et ergonomie de la consultation, les moteurs de recherche et les requêtes utilisateurs, les bases de données relationnelles, les entrepôts OAI, etc.

Enrico CIMA, *Les Bases de données* : 3h (CESR, BVH)

- Définitions
- Étapes de la création d'une base de données relationnelle : modèles conceptuels, syntaxe du langage SQL
- Les bases de données en pratique
- Les bases de données au format texte
- D'autres Bdd : hiérarchiques, réseau, orientées objet
- Les Bdd XML natives

Lou BURNARD (MEET, TGE Adonis), Nicole DUFOURNAUD (EHES, Paris), Laëticia BONTEMPS (Université François-Rabelais, IUT Blois), Lauranne BERTRAND (CESR), *Stage d'initiation à l'encodage XML/TEI de textes patrimoniaux* : 21h (3 séances de 7h)

En étroite complémentarité avec la séance sur la transcription (*Bibliothèques virtuelles*, Marie-Luce Demonet) et l'atelier Edit-TEI (*Outils de saisie et pré-balisage en XML/TEI*, Jorge Fins), les notions abordées au cours du stage seront :

- Introduction générale à l'XML/TEI
- Structurer un document avec l'éditeur oXygen
- Structurer en TEI P5 un texte imprimé : structuration physique, logique et sémantique
- Structurer en TEI le paratexte (front/back)
- Présentation des outils du TEI Consortium : Roma2 et oXGarage
- Spécificités de la structuration de manuscrits
- Les métadonnées : le teiHeader
- Indexation, exploitation de l'encodage, visualisation et analyse des données

Au terme du stage, les étudiants structureront en XML-TEI un texte imprimé de la Renaissance.

Jorge FINS, *Edit-TEI : outil de saisie et de pré-balisage en XML/TEI* : 1h (CESR, BVH)

Les objectifs de l'outil et le contexte de son développement seront présentés. Les étudiants, déjà initiés à l'encodage XML/TEI au cours du stage, manipuleront l'outil conçu pour effectuer un balisage physique du texte en XML/TEI,

la dissimilation et la désabréviation de manière automatisée. Les fonctionnalités seront appliquées au texte transcrit dans le cadre du projet collectif.

Toshinori UETANI, *Numérisation* : 2h (CESR, BVH)

- Présentation des objectifs sur le plan aussi bien scientifique que culturel et patrimonial.
- État des lieux de la place qu'occupe le projet BVH dans le paysage numérique en évolution.
- Présentation de la procédure de production : de la sélection (repérage, évaluation de l'intérêt scientifique, collation, recensement d'exemplaires physiques et numériques) à la mise en ligne (indexation du contenu, rédaction de notices descriptives).

Marie-Elisabeth BOUTROUE, *Base Budé* : 2h (IRHT, Paris)

Présentation de la base de donnée biobibliographique sur les humanistes de la Renaissance, créée à l'IRHT. BUDE est une banque de données consacrée à l'humanisme et à la transmission des textes. Elle rassemble des informations concernant la transmission des œuvres antiques et médiévales par les manuscrits et les imprimés anciens pour une période qui couvre la fin du Moyen Âge et la Renaissance, entendue au sens large (jusqu'au milieu du XVII^e siècle) et variable selon les pays.

Toshinori UETANI, *Notices* : 6h (3 séances de 2h) (CESR, BVH)

- Présentation des normes de catalogage
- Présentation des catalogues sur papier et en ligne
- Exercice de recensement et de repérage d'ouvrages anciens
- Démonstration d'un outil de recensement et de rédaction des notices
- Exercice du maniement d'une base de données (ACCESS)
- Examen physique d'ouvrages anciens (collation, transcription, etc.)
- Exercice noté de rédaction de notices descriptives (identification, transcription et normalisation des données bibliographiques, indexation de contenu)

Lauranne BERTRAND, *Atelier sommaires* : 3h (CESR, BVH)

- Présentation des enjeux de l'indexation du contenu textuel des fac-similés
- Introduction à la méthode élaborée par les BVH pour la structuration de sommaires des fac-similés
- Présentation des normes de structuration élaborées par les BVH
- Exercice d'application noté : réalisation de sommaires de texte de la Renaissance

Franck LEBOURGEOIS, *OCR* : 4h (INSA, Lyon)

Ce cours abordera les enjeux de la numérisation des images et des textes, ainsi que certains des aspects techniques (compression, OCR, etc.), à partir des recherches menées au Laboratoire d'Informatique en Image et Systèmes d'information (LIRIS, INSA de Lyon).

Rémi JIMENES, *Atelier OCR* : 1h (CESR, BVH)

- Présentation (du point de vue utilisateur) des enjeux, intérêts et limites de l'OCR pour le livre ancien ;
- Manipulation d'un OCR (Fine Reader et/ou OmniPage Pro) et contrôle de qualité de la transcription (exercice noté).

Complémentarité avec les séances de Jean-Yves Ramel et Franck Lebourgeois sur la reconnaissance optique de caractères, et avec la séance de M.-L. Demonet sur la transcription.

Alice NUÉ, *Atelier Iconclass* : 3h (CESR)

- Un peu de théorie concernant l'indexation
- Découverte de l'interface Iconclass, via son site et via le site des BVH
- Atelier d'indexation (travail en commun, exercice noté)
- Présentation de l'ouvrage à indexer pour l'évaluation

Évaluation

I. Projet collectif

- Prise en charge en groupe d'un ouvrage en vue de son édition en ligne (transcription) : de la saisie (transcription, balisage XML) jusqu'à la publication en HTML, avec remarques sur les difficultés rencontrées. Les travaux doivent être rendus avant le départ en stage.

II. Contrôles et travaux

- Traitement de quelques pages par ouvrage (Buchanan, Peletier du Mans) avec les OCR FineReader, Omnipage, avec un rapide commentaire sur les difficultés.
- Contrôle qualité sur un lot d'ouvrages, transcription et structuration de leurs sommaires, rédaction des notices.
- Numérisation, extraction des images et indexation avec Iconclass des illustrations de quelques ouvrages.
- Une synthèse en 2 pages au maximum (4000 signes **[à rendre mi-mai]**) sur un sujet qui sera donné au début du semestre.

EC 5. Éditions musicales

24h

Vincent BESSON

Séances de 4h (2 fois 2 heures) au second semestre tous les jeudi après-midi.

L'édition des livres de musique de la Renaissance est l'une des spécialités du CESR. Les étudiants concrétiseront les connaissances théoriques acquises en histoire du livre et en musicologie par un savoir-faire appliqué à l'édition musicale.

Les cours se déroulent sous forme de travaux dirigés, axés essentiellement sur l'apprentissage du logiciel de notation musicale Sibelius. Les aspects techniques de la gravure musicale y sont abordés ainsi qu'un panorama de l'histoire de l'édition musicale et de ses techniques.

UE H Stage et rapport de stage

Coef. 5 – 18 ECTS

1. Préparation et déroulement du stage

a. Recherche du stage et première feuille de route

La recherche du stage et sa préparation¹ doivent s'organiser au cours du premier semestre. **Il s'agit d'élaborer un « plan de travail » sous la forme d'une feuille de route qui nous sera remise fin janvier** (elle se compose d'une à deux pages qui résument d'une part les démarches accomplies et d'autre part la nature du travail prévu).

Le stage lui-même dure au moins trois mois à temps plein (c'est-à-dire 12 semaines), ou davantage (mais il ne peut se prolonger au-delà du 30 septembre). Une gratification peut être accordée par l'employeur.

b. Seconde feuille de route et visite de stage

À mi-parcours (au bout de 6 semaines de stage), **une seconde feuille de route** devra nous être remise (elle décrira les tâches effectuées, dressera un premier bilan rapide du stage, évoquera les difficultés éventuellement rencontrées). Cette seconde feuille de route doit permettre de préparer au mieux la **visite de stage**.

Dans la mesure du possible, nous essayons en effet de vous rendre visite dans la deuxième moitié de la période : il est donc important de nous adresser au début du stage le descriptif des tâches qui vous sont confiées, et de nous faire part de tout problème éventuel.

c. Rapport de stage et soutenance

Votre employeur remplira une *fiche d'évaluation* à l'issue du stage. Il vous appartient de la lui transmettre dès le début du stage (une fiche vierge est fournie ci-dessous). Elle devra nous être remise remplie peu de temps avant la soutenance. L'employeur choisit de vous la communiquer, ou non.

Le *rapport* doit nous être transmis par mail au moins 15 jours avant la date de soutenance ; il est important que la version que vous nous communiquerez ait été préalablement soumise à votre tuteur au sein de l'entreprise.

La *version imprimée et reliée* doit nous être remise, en deux exemplaires, au minimum une semaine avant la soutenance.

Le rapport de stage porte nécessairement sur une période de trois mois, même si le stage est plus long. La soutenance peut donc avoir lieu avant la fin du stage, généralement dans la seconde quinzaine de juin, très exceptionnellement début septembre. Elle a lieu en présence d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique. Le tuteur de l'entreprise est également convié à y assister, mais sa présence n'est pas obligatoire.

La durée moyenne de la soutenance est d'environ 45 mn. L'étudiant est invité à prendre la parole en premier et, au cours d'un exposé qui doit durer 15 mn au maximum, il doit présenter – en évitant de répéter ce qui se trouve déjà dans le rapport – un bilan de l'expérience acquise (qu'il mettra en relation avec ses attentes initiales), une évaluation de la branche professionnelle dans laquelle il a réalisé son stage, et enfin les possibilités d'intégration qui lui sont ouvertes à l'issue du stage et de la formation.

2. Le rapport de stage

a. Généralités

Le rapport doit occuper 60 à 80 000 signes, soit 30 à 40 pages (espaces, notes et annexes comprises). Il doit

¹ Deux ouvrages pour accompagner cette préparation : Martine Boënnec et Hélène Maurel-Indart, *Guide de l'étudiant stagiaire en entreprise*, Vuibert, 2001, ou encore Michel Villette, *Guide du stage en entreprise*, Paris, La Découverte, « Repères », 3^e éd. 2004.

comporter les éléments suivants:

- une page de titre
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (comprenant l'indication des annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (voir ci-dessous)

Bien entendu, le rapport comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Il n'est cependant pas inutile d'insister : dans le cadre d'une formation portant sur le patrimoine écrit, ces critères s'appliqueront avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5 portant sur le patrimoine écrit.

b. Sens et finalité du rapport de stage

Le rapport de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

- **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage, et doit être mesurable dans le rapport. Cependant le rapport ne doit pas non plus se borner à imiter passivement un jargon incompréhensible et incompris : cela signifie que le vocabulaire technique doit être présent mais intelligible et, le cas échéant, expliqué (le rapport doit pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste). Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.

- **Problématisation** : le rapport ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important, on y reviendra ci-dessous, qu'il donne une idée précise et circonstanciée des tâches accomplies dans leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à fournir une liste d'anecdotes, ni à raconter par le menu les quelques mois de l'expérience du stagiaire (un descriptif scrupuleux des opérations concrètes se révèle souvent inintéressant). Cette expérience n'a en effet de sens réellement professionnel que si elle est réfléchie, ce qui implique que le stagiaire se montre capable de recul : il doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.

- **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé (une médiathèque ne résume pas à elle seule tout le domaine de la lecture publique, ni une entreprise tout le secteur de l'édition, etc.). Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine.

Un bon rapport de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du rapport doit avoir tiré profit des cours théoriques du premier semestre, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré, ou celui de l'économie générale du document concerné (livre, archives, fonds bibliothécaires, etc.). Les cours théoriques fournissent les éléments et les perspectives d'ensemble qui permettent ce travail, à condition qu'on ne se contente pas de les comprendre comme des savoirs positifs fastidieux, poussiéreux et a priori non articulables à une expérience pratique.

c. Contenus du rapport

Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au rapport : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le rapport.

- **Structure d'accueil** : le rapport doit comporter une présentation de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).

- **Déroulement du stage** : le rapport doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir entre la rédaction de la

convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.

- **Séquences de tâches** : un des éléments appréciables du rapport tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation, surtout en milieu éditorial, et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage.

- **Confidentialité** : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du rapport pose un problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le rapport doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination naïve au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou pas).

d. Annexes

Il est indispensable de rappeler l'intérêt qu'il y a pour le stagiaire à faire figurer, en annexe si besoin, tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des rapports dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni). On peut ajouter que, si de telles annexes sont fournies, alors il est utile de les présenter, de les légèrer avec précision, et d'en donner un commentaire dans le rapport lui-même.

Modalités de contrôle des connaissances

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT Eléments pédagogiques	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES ¹			
		1 ^{re} Session			2 ^e Session			1 ^{re} Session		2 ^e Session	
		Type ² de contrôle	Type ³ d'épreuve	Coef.	Type ² de contrôle	Type ³ d'épreuve	Coef.	Type ³ d'épreuve	Coef.	Type ³ d'épreuve	Coef.
SEMESTRE 3 (S3)											
<i>UE A</i> Histoire générale du livre	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
<i>UE B</i> La culture du livre dans l'histoire (2 EC)	4 4	CC	E et O	3	ET	E et O	3	E et O	3	E et O	3
<i>UE C</i> Le traitement du document	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
<i>UE D</i> L'édition numérique (image)	8	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
<i>UE E</i> L'édition numérique (texte)	8	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
SEMESTRE 4 (S4)											
<i>UE F</i> Droit et marché de l'édition	4	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
<i>UE G</i> Pratiques éditoriales (4 EC)	2 2 2 2	CC	E	2 2 2 2	ET	E	2 2 2 2	E	2 2 2 2	E	2 2 2 2
<i>UE H</i> Stage	18	CC	E et O	5	CC	E et O	5	E et O	5	E et O	5

¹ Pour la définition du Régime Spécial d'Études, se reporter à l'article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passages de l'Université.

² Types de contrôle : CC = Contrôle continu / ET = Examen terminal.

³ Types d'épreuve : E = Écrit / O = Oral.

Adresses utiles

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires 17 avenue Dauphine 45072 Orléans cedex 2	Tél 02 38 22 61 61
Inspection académique d'Indre-et-Loire Cité administrative Champ-Girault, rue Édouard Vaillant 37000 Tours	Tél 02 47 60 77 60
ONISEP délégation régionale 1bis rue de Chanzy BP 609 45016 Orléans cedex	Tél 02 38 53 92 87
Service universitaire de médecine préventive 2 rue du Hallebardier 37000 Tours	Tél 02 47 20 55 55
Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours 21 rue Saint-Étienne 45043 Orléans cedex	Tél 02 38 79 38 79
Service de formation continue de l'université ISUFOP 116 Boulevard Béranger BP 4239 37042 Tours cedex	Tél 02 47 36 81 45
Service des relations internationales de l'université 8 rue des Tanneurs 37000 Tours	Tél 02 47 36 67 04
Bibliothèque municipale 2bis rue André Malraux 37000 Tours	Tél 02 47 05 47 33
Conservatoire national de région Francis Poulenc 2ter rue du Petit Pré 37000 Tours	Tél 02 47 05 57 64
École des beaux-arts Jardin François I ^{er} BP 1152 37011 Tours cedex	Tél 02 47 05 72 88
Mairie de Tours 3 rue des Minimes 37032 Tours cedex	Tél 02 47 21 60 00
Police secours	Tél 17
Pompiers	Tél 18
Samu 37	Tél 02 47 28 15 15

Enseignants et chercheurs assurant actuellement un enseignement dans la mention « Renaissance »

Florence ALAZARD, MCF
florence.alazard@univ-tours.fr
Pierre AQUILON, MCF honoraire
aquilon@univ-tours.fr
Jacques BARBIER, PR
jacques.barbier@univ-tours.fr
Christine BENEVENT, MCF
christine.benevent@univ-tours.fr
Luc BERGMANS, MCF (HDR)
luc.bergmans@wanadoo.fr
Gilles BERTHEAU, MCF
gilles.bertheau@univ-tours.fr
Joël BIARD, PR
joel.biard@univ-tours.fr
Alain BIDEAU, MCF
alain.bideau@univ-tours.fr
Xavier BISARO, PR
xavier.bisaro@univ-tours.fr
Cécile BOULAIRE, MCF
cecile.boulaire@univ-tours.fr
Pascal BRIOIST, MCF
pascal.brioist@univ-tours.fr

Maurice BROCK, PR
maurice.brock@univ-tours.fr
Marie-Luce DEMONET, PR
marie-luce.demonet@univ-tours.fr
David FIALA, MCF
david.fiala@univ-tours.fr
Frédérique FOUASSIER, MCF
frederique.fouassier@univ-tours.fr
Juan Carlos GARROT, PR
juan.garrot@univ-tours.fr
Stéphan GEONGET, MCF
stephan.geonget@univ-tours.fr
Laurent GERBIER, MCF
laurent.gerbier@univ-tours.fr
Richard HILLMAN, PR
richard.hillman@univ-tours.fr
Chiara LASTRAIOLI, MCF
chiara.lastraoli@univ-tours.fr
Pierre PASQUIER, PR
pierre.pasquier@univ-tours.fr
Yves PAUWELS, PR
yves.pauwels@univ-tours.fr

Concetta PENNUTO, MCF
concetta.pennuto@univ-tours.fr
Sabine ROMMEVAUX, DR CNRS
sabine.rommevaux@univ-tours.fr
Alain SALAMAGNE, PR
alain.salamagne@univ-tours.fr

Christian TROTTMANN, DR CNRS
christian.trottmann@univ-tours.fr
Philippe VENDRIX, DR CNRS
vendrix@univ-tours.fr
Jean-Jacques VINCENSINI, PR
jean-jacques.vincensini@univ-tours.fr

Enseignants et chercheurs invités pour 2011/2012

William BARKER, PR
King's College, Canada
Antonio CLERICUZIO, PR
Université Cassino, Italie
Stefano LORENZETTI, PR
Université de Florence, Italie

Directeur du CESR :

Philippe VENDRIX

Directeur-adjoint (UFR) : Joël BIARD

Responsable de la filière Renaissance (École doctorale)

Directeur-adjoint (UMR) : Marie-Luce DEMONET

Responsable de la mention Renaissance

Responsable des relations internationales :

Chiara LASTRAIOLI

Responsable du M2 professionnalisant :

Christine BENEVENT, Cécile BOULAIRE

Responsable du M2 Recherche : Joël BIARD

Responsable du M1 : Stéphan GEONGET et Laurent GERBIER

Responsable administratif :

Marie-Christine JOSSEC

Antenne financière :

Marie SIDI-TOURE, Sandrine LEROUX, Hervé LANDURE

Secrétariat de l'UFR :

Ghislaine DELACOTE

Horaires : 8h30-12h00 et 13h00-17h00

Secrétariat de l'UMR :

Marie-Laure MASQUILLIER

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Scolarité et secrétariat Master :

Dominique MOINDROT

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Bibliothèque :

Claire BLIN / Agnès JOURNET / Emmanuel CORNU

Horaire : 8h45-17h15

Salle multimédia :

Sébastien BUSSON

Horaire : 8h30-19h00

Service informatique :

Sébastien BUSSON / Hélène FAUQUET

Horaires : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Service édition :

Alice NUE

Horaires : 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Bases de données et édition musicale (RICERCAR) :

Vincent BESSON / Hyacinthe BELLIOU